



**CPMB**  
CENTRE PROFESSIONNEL  
DES METIERS DU BATIMENT

www. cpmb.ch

38<sup>ème</sup> année

**CPMB**  
CP 48 - Les Longues Raies 11  
2013 Colombier

## HORAIRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

### Ouverture

Lundi 17 août 2009

*Se référer aux horaires et annonces officiels concernant le jour des cours*

### Dernier jour des cours

Mercredi 30 juin 2010

### Vacances d'automne

Lundi 5 octobre au vendredi 16 octobre 2009

### Vacances d'hiver

Jeudi 24 décembre 2009 au vendredi 8 janvier 2010

### Vacances du 1<sup>er</sup> mars

Lundi 1<sup>er</sup> mars au vendredi 5 mars 2010

### Vacances de printemps

Lundi 5 avril au vendredi 16 avril 2010

### Vacances d'été

Lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2010

### Congés

Jeûne fédéral	LU 21 septembre 2009
Vendredi Saint	VE 02 avril 2010
Ascension	JE 13 mai 2010
Pont de l'Ascension	VE 14 mai 2010
Lundi de Pentecôte	LU 24 mai 2010
Clôture année scolaire	JE 1 <sup>er</sup> juillet 2010

### Journée portes ouvertes

Samedi 7 novembre 2009

### Soirée d'information à l'intention des représentants légaux et des formateurs en entreprise

Jeudi 4 février et mercredi 10 février 2010

### Remarque

La veille des jours fériés, les cours ont lieu selon l'horaire normal.



# INFORMATIONS IMPORTANTES

## Horaire des cours

	Jour	Matin	Après-midi
Cours professionnels <i>Théorie, selon horaire de la profession</i>	LU-VE	08h10 – 12h10	13h10 – 16h25 <i>ou</i> 13h10 – 17h10
Cours interentreprises <i>Atelier</i>	LU-JE VE	08h15 – 11h50 08h15 – 11h50	12h35 – 17h00 12h35 – 16h25 à 17h30* <i>*selon rangements dans les ateliers</i>

## Début des cours

La première sonnerie indique que les cours commenceront dans cinq minutes. A la deuxième sonnerie, les apprentis<sup>1</sup> sont en classe ou dans la halle de gymnastique. Lors des cours interentreprises, les apprentis seront présents dans les vestiaires dix minutes avant le début des cours pour se recharger, ceci afin de se trouver à 08h15 précises à leur place de travail.

## Remarque

Pendant les cours interentreprises (cours pratiques dans les ateliers), les cours professionnels (cours théoriques, un jour par semaine) ont également lieu, excepté lors des cours de mécanique (Couvét) et des cours organisés par l'USM relatifs aux formations de **mécanicien de machines agricoles, mécanicien d'appareil à moteur et mécanicien de machines de chantier**.

## Horaire des pauses

	Matin	Après-midi
Cours professionnels	09h40 – 09h55 <i>ou</i> 09h25 – 09h40 <i>ou</i> 10h25 – 10h40	14h40 – 14h55 <i>ou</i> 15h25 – 15h40
Cours interentreprises	09h10 – 09h25 <i>ou</i> 10h00 – 10h15	14h25 – 14h40 <i>ou</i> 15h00 – 15h15

## Tenue de travail

- *Cours interentreprises*
  - ⚠ **Tenue de travail et souliers de sécurité obligatoires dans tous les ateliers**
- *Sport*
  - Cuissottes ou training – Savates de gymnastique – Effets de douche

## Sport

La fréquentation des cours est obligatoire.

Les apprentis porteurs d'un certificat médical sont dispensés uniquement de l'activité sportive pendant la durée fixée par le médecin. Toute absence sera communiquée au formateur en entreprise; dès trois absences, des sanctions seront prises.

## Matériel d'enseignement

*A la charge de l'apprenti*

Celui-ci s'obtient à l'économat du CPMB, situé au rez-de-chaussée du bâtiment administratif. **Chaque apprenti doit acquérir son matériel le premier jour des cours.** L'économat tient à disposition livres, cahiers, classeurs, calculatrices de poche, matériel de dessin, etc... **Ces achats se paient au comptant** (Post-Card, EC-Direct et cartes de crédit acceptées).

⚠ **Dès la deuxième semaine de cours, l'apprenti qui se présentera aux cours sans son matériel pourra être renvoyé chez son maître d'apprentissage.**

## Outillage

Celui-ci est mis à disposition par le CPMB, excepté les lunettes de protection pour la soudure autogène et le travail à la meule qui peuvent être achetées à l'économat du CPMB.

## Matériel personnel à apporter le premier jour des cours théoriques

Crayon, gomme, règle de 30cm. Les maîtres fourniront les instructions nécessaires relatives au matériel de dessin et à la calculatrice de poche le premier jour des cours.

## Repas

Pour le repas de midi, les apprentis ont la possibilité de se rendre au restaurant du CPMB où chaque jour, un menu équilibré est proposé au prix de CHF 9.50.

## Carte d'apprenti

Lors des premières semaines de cours, durant les leçons de culture générale, chaque nouvel apprenti recevra sa carte de légitimation lui permettant d'obtenir son abonnement de transport ainsi que des réductions de prix lors de diverses manifestations.

<sup>1</sup>Afin de faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes

# HORAIRE DES MOYENS DE TRANSPORT

*pour les apprentis du canton de Neuchâtel*

Les apprentis en provenance du haut du canton descendent du train à Chambrelieu et ceux du Val-de-Travers à Bôle afin de prendre le car postal pour Colombier assurant la correspondance avec les trains (c/f horaire ci-dessous).

Les apprentis arrivant à la gare CFF de Neuchâtel se rendent à pied jusqu'à la Place Pury et ensuite le Littorail (tram) jusqu'à l'arrêt « Les Chézards » à Colombier.

Le CPMB se situe au sud de la route cantonale et de la voie du tram Neuchâtel-Boudry et à l'Est de l'aérodrome.

## Montagnes Neuchâteloises

<b>Matin – Début des cours 08h10 ou 08h15</b>	<b>Heures</b>
Départ gare CFF Le Locle	06h50
Départ gare CFF La Chaux-de-Fonds	07h01
Départ gare CFF Les Hauts-Geneveys	07h09
Arrivée gare CFF Chambrelieu	07h17
Départ car postal Chambrelieu	07h30
<b>Soir – Fin des cours 16h25</b>	<b>Heures</b>
Départ car postal CPMB Colombier	16h30
Départ gare CFF Chambrelieu	16h42 ou 16h50
<b>Soir – Fin des cours 17h10</b>	<b>Heures</b>
Départ car postal CPMB Colombier	17h20
Départ gare CFF Chambrelieu	17h42 ou 17h50

## Val-de-Travers

<b>Matin – Début des cours 08h10 ou 08h15</b>	<b>Heures</b>
Départ gare CFF Fleurier	07h05
Départ gare CFF Travers	07h19
Arrivée gare CFF Bôle	07h32
Départ car postal Bôle	07h35
<b>Soir – Fin des cours 16h25</b>	<b>Heures</b>
Départ car postal CPMB Colombier	16h30
Départ gare CFF Bôle	16h50
<b>Soir – Fin des cours 17h10</b>	<b>Heures</b>
Départ car postal CPMB Colombier	17h20
Départ gare CFF Bôle	17h50

## Le Landeron, Cornaux, Cressier

<b>Matin – Début des cours 08h10 ou 08h15</b>	<b>Heures</b>
Départ gare CFF Le Landeron	07h09
Départ gare CFF Cressier	07h11
Départ gare CFF Cornaux	07h13
Arrivée gare CFF Neuchâtel	07h23
Départ TN Place Pury	07h50
Arrivée Colombier, arrêt Les Chézards	08h00
<b>Soir – Fin des cours 16h25</b>	<b>Heures</b>
Départ gare CFF Neuchâtel	17h37
<b>Soir – Fin des cours 17h10</b>	<b>Heures</b>
Départ gare CFF Neuchâtel	18h37

# LISTE DETERMINANT LES SEMAINES PARES ET IMPAIRES

## ANNEE SCOLAIRE 2009 – 2010

SEMAINES A/CIVILE	SEMAINES PARES/IMP.	DATES					
34	01	17	août	au	21	août	2009
35	02	24	août	au	28	août	2009
36	03	31	août	au	04	septembre	2009
37	04	07	septembre	au	11	septembre	2009
38	05	14	septembre	au	18	septembre	2009
39	06	21	septembre	au	25	septembre	2009
40	07	28	septembre	au	02	octobre	2009
<b>VACANCES D'AUTOMNE</b>							
43	08	19	octobre	au	23	octobre	2009
44	09	26	octobre	au	30	octobre	2009
45	10	02	novembre	au	06	novembre	2009
46	11	09	novembre	au	13	novembre	2009
47	12	16	novembre	au	20	novembre	2009
48	13	23	novembre	au	27	novembre	2009
49	14	30	novembre	au	04	décembre	2009
50	15	07	décembre	au	11	décembre	2009
51	16	14	décembre	au	18	décembre	2009
52	17	21	décembre	au	25	décembre	2009
<b>VACANCES D'HIVER</b>							
2	18	11	janvier	au	15	janvier	2010
3	19	18	janvier	au	22	janvier	2010
4	20	25	janvier	au	29	janvier	2010
5	21	01	février	au	05	février	2010
6	22	08	février	au	12	février	2010
7	23	15	février	au	19	février	2010
8	24	22	février	au	26	février	2010
<b>VACANCES DU 1<sup>ER</sup> MARS</b>							
10	25	08	mars	au	12	mars	2010
11	26	15	mars	au	19	mars	2010
12	27	22	mars	au	26	mars	2010
13	28	29	mars	au	02	avril	2010
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>							
16	29	19	avril	au	23	avril	2010
17	30	26	avril	au	30	avril	2010
18	31	03	mai	au	07	mai	2010
19	32	10	mai	au	14	mai	2010
20	33	17	mai	au	21	mai	2010
21	34	24	mai	au	28	mai	2010
22	35	31	mai	au	04	juin	2010
23	36	07	juin	au	11	juin	2010
24	37	14	juin	au	18	juin	2010
25	38	21	juin	au	25	juin	2010
26	39	28	juin	au	02	juillet	2010